RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ECOMEX
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 200 000,00 €
6 RUE DE MOLINA
42000 SAINT ETIENNE
524 144 029 RCS SAINT ETIENNE

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 24 MARS 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq,
Le 24 mars,
A 9 heures,

La société FINANCIERE PGAD, Société civile au capital de 793 373 465 euros, ayant son siège social 2 Rue de la République 42000 Saint Etienne, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 793 373 465 RCS SAINT ETIENNE,
Représentée par son Président, Pierre BERNARD,

Associée unique de la société ECOMEX,

A pris les décisions suivantes :

- Changement de dénomination sociale
- Modification de la date de clôture de l'exercice social
- Modifications corrélatives des statuts

PREMIÈRE DECISION

L'associée unique décide de modifier la dénomination sociale de la Société qui devient, à compter du 31 mars 2025, « ***FOREZ CONSEIL*** »

DEUXIÈME DECISION

En conséquence de la résolution qui précède, l'associée unique décide de modifier l'article 3 des statuts comme suit :

« ARTICLE 3 DENOMINATION

La dénomination de la société est : ***FOREZ CONSEIL*** **»**

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 31 août de chaque année.

L'exercice en cours aura donc une durée exceptionnelle de quinze (13) mois, qui commence à courir le 1er août 2024 pour se terminer le 31 août 2025.

QUATRIEME DECISION

En conséquence de la décision précédente, l'associée unique modifie l'article 6 des statuts de la manière suivante :

*"**Article 6. – Exercice social***

Chaque exercice social a une durée d'une année qui commence le 1er septembre et finit le 31 août."

De tout ce que dessus, l'Associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La société FINANCIERE PGAD
Représentée par Pierre BERNARD

[redacted]